



définitif Honoris causa en 1989. En 1998, Guy Claude a remporté le Prix de la Musique et la Mer François de Roubaix. Depuis 2005, il a été élevé au grade de professeur hors classe de la Ville de Paris.

#### **Guy Claude, comment devient-on compositeur et chef d'orchestre ?**

J'ai commencé mes études musicales dès l'âge de sept ans. Piano et solfège auprès de l'admirable Charlotte Samaran, puis, après l'obtention de ma première médaille de solfège spécialisé, changement d'instrument, sur son conseil : j'ai rencontré ainsi mon premier professeur de flûte, Robert Heriche, de l'Opéra de Paris. J'ai fait un parcours complet au CNSMP, jusqu'à la classe de Jean-Pierre Rampal. À la fin de mes études, mon père eut l'idée de me présenter à Maître Tony Aubin, professeur de composition, et j'ai travaillé dans sa classe plusieurs années, tout en menant parallèlement ma carrière de flûtiste à Radio France, ce qui m'a d'ailleurs permis de créer des pièces concertantes composées par mon père. J'ai donc suivi cette voie en composant moi-même mes premières œuvres. C'est une d'entre elles qui m'a permis d'être invité par Yamaha pour l'interpréter, accompagné par l'orchestre philharmonique de Tokyo, devant 2500 personnes. En 1978, j'ai fait l'heureuse rencontre de M. Guy Pernoo, chef d'orchestre nommé directeur du conservatoire du XVIII<sup>e</sup> arrondissement la même année. C'était un homme de cœur et d'esprit avec

lequel je m'entendais parfaitement. Il m'a permis de donner et de diriger en première audition des œuvres de musique de chambre et d'orchestre ainsi qu'un arrangement pour deux flûtes et orchestre. Par ailleurs, j'ai composé un conte représentant la plupart des instruments de l'orchestre accompagné d'un chœur d'enfants pour lequel je suis actuellement professeur titulaire. C'est à cette occasion que je me suis rendu compte de la nécessité et de l'ultime satisfaction pour un compositeur de diriger ses propres œuvres.



#### **Vous père a vécu une grande époque de la composition musicale, travaillant avec la radio ou la télévision. Quelle est la situation du compositeur dans la société d'aujourd'hui ?**

L'esprit change profondément au contact de notre société actuelle. Dorénavant, le compositeur sans support numérique n'existe pas, il reste un inconnu. Le compositeur devient un produit de consommation que l'on jette comme un objet sans valeur ; le respect de la création n'existe plus, le consommateur sans scrupules veut qu'on lui donne tout et tout de suite sans se soucier le moins du monde des difficultés que rencontre le créateur. Je pense que cet état de fait passera comme d'autres modes passent au fil du temps : espérons qu'un jour nous aurons un Internet métamorphosé dans le respect de la création, sait-on jamais.

#### **Quels sont vos projets actuels ?**

Faire l'enregistrement intégral de mes quatre concertos pour flûte et orchestre : c'est malheureusement un projet onéreux. Pour l'instant, je suis très satisfait de l'enregistrement qui a été interprété par l'excellent orchestre de la Police nationale. Étoile de la mer est un poème symphonique en cinq tableaux que j'ai composé en Belgi-



que, comprenant une pièce pour flûte que j'ai nommée Saskia correspondant au style balkanique de l'œuvre, des pièces concertantes de moi et de mon père interprétées par des supers solistes jazzmen. Ce disque est le fruit de plusieurs années de travail et de collaboration avec cet orchestre dirigé par l'excellent Alexandre Jung. Le 14 septembre, pour ne pas perdre de vue la musique de chambre, je vais avoir la satisfaction de rejouer avec la grande harpiste Elisabetta Giorgi, lors d'un récital à l'hôtel Caill.

Les deux CD : Étoile de la mer et Evergreen sont édités par les disques Corelia [www.corelia-musique.com](http://www.corelia-musique.com)

Photos : Jacques Habas